

Fiche de présentation du projet

GIEE Agneau Bio

Produire des agneaux bio de qualité en maîtrisant ses coûts de production

Contexte

La région PACA est la seconde région française de production ovine, 63 % des éleveurs de la région sont des "éleveurs ovins". L'élevage est surtout présent dans les départements de montagne, Les deux départements alpins (04 et 05) regroupent près de 60% de l'effectif régional. L'élevage extensif est caractéristique de la région et valorise les espaces naturels avec des races rustiques et locales adaptées au territoire. La commercialisation des agneaux s'effectue en vente directe ou circuits courts chez des bouchers, Biocoop et autres magasins spécialisés, mais aussi en circuits longs via la coopérative agneau soleil, Dufour Mane, SA Dufour Sisteron, Association César, Alazard et Roux. Pourtant, avec les difficultés inhérentes à une conjoncture économique morose à laquelle viennent s'ajouter les problématiques liées à la prédation, la filière ovine des Alpes du sud n'est pas en bonne forme.

Dans ce contexte, l'Agriculture Biologique apparaît comme une opportunité à saisir pour les éleveurs. On observe alors une forte vague de conversion à l'Agriculture Biologique ces dernières années, apportant sur le marché une quantité importante d'agneaux bio qu'il faut écouler. En 2018 on comptait 46 éleveurs ovin viande en Agriculture Biologique dans le département des Hautes-Alpes, pour un total de 10500 brebis (environ 200 brebis par éleveur en moyenne).

Mais l'agneau bio n'est pas estimé à sa juste valeur. Les éleveurs s'interrogent quant à la valorisation de leurs agneaux sous le label Agriculture Biologique. Est-ce lié à une demande inexistante ? A une filière encore mal organisée qui ne parvient pas à écouler les volumes à un bon prix ? A une mauvaise qualité des carcasses liée à une technique d'engraissement des agneaux mal maîtrisée ? Un peu de tout ça...

Un premier travail sur la filière agneau bio a été réalisé par Agribio05 dans le cadre du projet Vallée Bio en 2016. Il a fait ressortir de nombreux leviers à mobiliser par les éleveurs ovin bio à l'échelle de leur exploitation et du territoire en lien avec les partenaires de la filière ovin viande: Soins alternatifs pour assurer la bonne santé des agneaux (homéopathie, phytothérapie), amélioration de l'alimentation et de la qualité d'engraissement, développement de la filière bio, complémentarité géographique et saisonnalité, qualité et sélection des carcasses, gestion de la reproduction, services aux éleveurs (achats groupés de béliers, filets...).

De nombreux partenaires travaillent déjà sur ce sujet dans les Hautes-Alpes et en PACA :

- La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes anime un projet LEADER (2019-2021) sur l'accompagnement des filières d'élevage pour une meilleure valorisation des productions avec une action spécifique sur l'accompagnement des éleveurs ovins pour le développement d'une filière de valorisation des agneaux en agriculture biologique.
- L'Association Ciel d'Azur poursuit l'animation de son GIEE écographies pour améliorer les taux de reproduction chez les ovins.
- La Maison Régionale de l'Élevage anime avec l'IDELE et l'ITAB le projet CASDAR REVABIO (2020 – 2023) REGularité des Ventes clé de développement de l'Agneau BIO.
- Enfin, l'UNEBIO réalise un état des lieux amont et aval de la filière, en partenariat avec Dufour Mane.

Composition du groupe :

Les 6 exploitations du noyau fondateur ont comme production principale des agneaux en agriculture biologique. Selon les exploitations, entre 100 et 1200 agneaux sont élevés chaque année, essentiellement à l'herbe dans des modes de production extensifs et pastoraux et commercialisés en direct ou en coopérative. Ces exploitations se situent entre les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, dans les régions agricoles du Gapençais, du Buëch et du Sisteronais dans un rayon de 100km autour de Gap, important bassin de production d'agneaux.



Après discussion avec les partenaires et les éleveurs, il apparaissait que la partie technique de la production des agneaux en bio (qualité d'engraissement, santé des agneaux, taux de reproduction, ...) n'était pas abordé dans les différents projets déjà existants. Le collectif du pré-projet de « GIEE Agneau Bio : produire des agneaux bio de qualité en maîtrisant ses coûts de production » est né de ce constat.

Pratiques, techniques et leviers dont la mise en œuvre est envisagée dans le futur projet

Plusieurs leviers d'action sont mobilisables dans l'objectif d'améliorer les performances économiques, environnementales et sociales :

- **Technique de reproduction** : Améliorer le taux de reproduction par une bonne gestion de l'alimentation des brebis, le bien-être animal, le bon nombre de béliers, le bon état sanitaire et corporel des animaux
- **Coûts de production** : diminuer les charges. Tendre vers l'autonomie alimentaire : bonne gestion des prairies, maîtrise du salissement des céréales en bio, complémentarité avec les exploitations céréalières 04 et 05, échange de semences
- **Qualité d'engraissement** : qualité d'alimentation et de soin des agneaux, critères de qualité bouchère
- **Valorisation des agneaux à la vente** : augmenter les prix de vente notamment grâce à l'optimisation de la vente directe et la maîtrise de la saisonnalité, travail d'information auprès des consommateurs
- **Anticipation et prévention** : garder du bon sens dans la production Bio (observation, ressenti, adaptation).

Premières actions envisagées :

1. **Novembre 2020 : Elargissement et consolidation du collectif – Réunion 1**
 - Stage Agneau Bio (enquête sur la valorisation de l'agneau Bio)
 - Réunion de lancement : présentation de la thématique, du contexte, des enjeux, des résultats du stage. Validation de la composition du groupe. Présentation des exploitations
2. **Décembre 2020 : Choix collectif de la méthode de diagnostic – Réunion 2**

Une seconde réunion du collectif aura pour objectif de :

 - Visite d'une seconde exploitation du collectif
 - Consolider le groupe avec une présentation détaillée de chaque exploitation par les éleveurs eux-mêmes, de leurs attentes, leurs besoins, leurs craintes.
 - Présenter les méthodes de diagnostic existantes et en choisir une qui leur correspond
3. **Décembre 2020 à Février 2021 : Diagnostic de durabilité de chacune des exploitations – Réunion 3**
 - Suite au choix de la méthode, les diagnostics seront réalisés pendant l'hiver, entre décembre 2020 et février 2021 par l'animatrice
 - Réalisation d'un compte-rendu individuel pour chaque exploitation + synthèse collective
 - **Réunion 3** : Présentation de la synthèse des diagnostics, mise en avant des thématiques prioritaires à aborder sur le moyen terme, lister les partenaires potentiels.
4. **Mars 2021 : Rencontre des partenaires – Réunion 4**
 - Réunion commune entre tous les partenaires listés et les membres du collectif.
5. **Avril-Mai 2021 : Définition, validation et rédaction du projet agroécologique du collectif - Réunion 5**

Actions pressenties suite à la phase d'émergence :

- Formations et échanges entre producteurs, conseillers, techniciens de coopératives, vétérinaires
- Organisation de journées filière avec visite d'un abattoir et échange avec une coopérative
- Travail sur les coûts de production avec l'intervention d'un comptable
- Journées techniques et d'échange sur les exploitations : techniques d'engraissement, cahier des charges de la Bio, gestion de la transhumance, saisonnalité...
- Création de fiches techniques diffusables
- Sensibilisation du grand public par les membres du collectif à travers des animations

Action animée par :

Agribio05 - Agnès THIARD, conseillère en élevage bio
elevation04-05@bio-provence.org, 06 19 99 06 27

Action réalisée avec le soutien financier de :

